

## LIEU DU COLLOQUE

MAISON DE LA CHIMIE  
SALLE 262  
28, RUE SAINT-DOMINIQUE  
75007 PARIS  
MÉTRO : INVALIDES  
PARKING : ESPLANADE DES INVALIDES

## CONTACT

ASSEMBLÉE DES COMMUNAUTÉS DE FRANCE  
191, RUE SAINT-HONORÉ  
75001 - PARIS  
TÉL : 01 55 04 89 00  
FAX : 01 55 04 89 01  
E-MAIL : [a.blanchard@adcf.asso.fr](mailto:a.blanchard@adcf.asso.fr)



**13ÈMES**

**RENCONTRES  
INTERCOMMUNALITÉ  
ET ENVIRONNEMENT**

**GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT,  
2007-2010 :  
DU PROJET À SA MISE EN ŒUVRE  
DANS LES TERRITOIRES**

**MERCREDI 9 JUIN 2010**

**Maison de la Chimie - Paris**



Projet ambitieux affectant tous les domaines de notre existence (bâtiments et urbanisme, transports, énergie, biodiversité, risques, santé, déchets et gouvernance), le Grenelle de l'environnement aura suivi un long parcours avant sa déclinaison dans les territoires.

Lancé en 2007, il débouchera, au terme d'une phase intense de concertation avec l'ensemble des acteurs des différents domaines de l'environnement, à la formalisation de **263 engagements** visant à mieux répondre aux défis climatique et environnementaux. Elle sera suivie d'une **loi de programmation** votée en 2009, définissant un nouveau cadre d'intervention pour l'action publique (Grenelle 1). Plus récemment, **la loi portant engagement national pour l'environnement** (Grenelle 2) par ses dispositions opérationnelles donne la main aux collectivités locales pour en concrétiser la mise en œuvre.

Sans attendre l'aboutissement de ce long processus, de nombreuses communautés se sont lancées dans l'action : réalisation de Plans climat, études de faisabilité pour la tarification incitative, campagnes de sensibilisation à la préservation de l'environnement, mises aux normes des équipements de traitement des eaux, développement des énergies renouvelables, prise en compte des préconisations du Grenelle au sein des documents de programmation et de planification...

Où en sont aujourd'hui les communautés vis-à-vis des engagements des dispositions du Grenelle de l'environnement ? Quelles sont les difficultés rencontrées ? Quelles solutions sont apportées ?

Ces 13<sup>èmes</sup> rencontres de l'environnement et des communautés seront l'occasion de faire le **bilan du Grenelle** et d'apprécier son application dans les territoires. Les principaux rapporteurs du Grenelle au Sénat et à l'Assemblée nationale présenteront **les nouvelles dispositions** dans le cadre d'une première table ronde. Ils seront accompagnés d'élus qui témoigneront des **actions conduites dans les territoires**.

**Une deuxième table ronde sera consacrée au thème de l'eau.** L'évolution des modes de consommation, le renouvellement attendu de nombreux contrats de gestion, les investissements qu'il reste à faire en matière de station d'épuration, de lutte contre les fuites d'eau, de protection des points de captage... Autant de facteurs qui conduisent à un nouveau modèle économique pour le service public de l'eau et de l'assainissement et qui seront au cœur des débats.

9h30

Accueil, café

10h

Ouverture par Daniel DELAVEAU, président de l'Assemblée des Communautés de France

10h30

## LE GRENELLE DANS LES TERRITOIRES

*Point sur le Grenelle : les objectifs, les acquis, les implications dans les territoires et ce qu'il reste à faire au terme du vote du second volet du Grenelle de l'environnement.*

Cadrage général et présentation des résultats d'une enquête électronique par l'AdCF : où en sont les communautés dans la mise en œuvre des dispositions du Grenelle de l'environnement ? Quel niveau de connaissance des nouvelles obligations ? Quel degré d'implication ?

**Dominique BRAYE**, sénateur, président de la communauté d'agglomération Mantes-en-Yvelines, rapporteur du projet de loi Grenelle 2  
**Catherine LOUIS**, présidente de la communauté de communes du Pays de Saint Seine

**Bertrand PANCHER**, député, rapporteur du projet de loi sur le Grenelle 2  
**Michèle PAPPALARDO**, commissaire générale au développement durable  
**Jo SPIEGEL**, président délégué de Mulhouse Alsace Agglomération  
Un représentant de France nature environnement\*

11h45

## VERS UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE POUR LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT ?

*Plusieurs facteurs convergent dans le sens d'une évolution du modèle économique du service public de l'eau : baisse des volumes, nouveaux modes de consommation de l'eau, nouvelles missions des services publics chargés de la gestion de l'eau, impératifs fixés par le Grenelle en matière de réduction des fuites, de gestion patrimoniale des réseaux, de mises aux normes...*

**Jérôme BOUGELOT**, directeur associé, Calia Conseil

**Thierry BURLLOT**, président de la communauté de communes Lanvollon - Plouha

**André FLAJOLET**, député, président du Comité national de l'eau

**Yann ROLLAND**, directeur général adjoint de Lyonnaise des Eaux, SUEZ ENVIRONNEMENT

**Martial SADDIER**, député, président de la communauté de communes Faucigny-Glières\*

13h

## CONCLUSION

**Valérie LÉTARD**, secrétaire d'État en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat\*

**Jean-Louis CHAUSSADE**, directeur général de SUEZ ENVIRONNEMENT

**Daniel DELAVEAU**, président de l'AdCF

\* Sous réserve

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Communauté / collectivité / société : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Fax : .....

E-mail : .....

Assistera au colloque :  Oui  Non

Sera représenté par : .....

Participera au déjeuner :  Oui  Non

Accompagné de : .....

**Réponse à retourner à**

l'Assemblée des Communautés de France  
par e-mail : [a.blanchard@adcf.asso.fr](mailto:a.blanchard@adcf.asso.fr)  
par fax au 01 55 04 89 01 ou par courrier avant le 4 juin 2010



Assemblée des Communautés de France  
191 rue Saint-Honoré  
75001 Paris